



CLUB D'ECHECS
DU GRAND REIMS

**OPEN
INTERNATIONAL
D'ECHECS
À REIMS**
21 AU 24 OCTOBRE
2019
SAINT-BRICE-COURCELLES
REIMS

1^{ÈRE}
ÉDITION

**Ouvert à tous les joueurs
du débutant au Grand-Maître**

**Tous les prix sont garantis
quelque soit le nombre de joueurs**

**SALLE DES FÊTES
DE SAINT-BRICE-COURCELLES
1 PLACE JEAN ROZÉ
51370 SAINT-BRICE-COURCELLES**

BUVETTE · SNACKING · SANDWICHS SUR PLACE



INSCRIPTION

Par envoi d'un email (dont la date fera foi pour le tarif - vous recevrez une confirmation) à open.echecsgrandreims@gmail.com et paiement sur place.

TARIF D'INSCRIPTION pour un email envoyé avant le 15 octobre 2019

-  **Tournoi A** : 30€ adulte/15€ jeune (moins de 20 ans)
-  **Tournoi B** (-1500 ELO) : 30€ adulte/15€ jeune

TARIF D'INSCRIPTION pour un email envoyé à partir du 15 octobre 2019 : +10€ adulte/+5€ jeune ajoutés à chaque tarif.

ATTENTION : les inscriptions sur place ne seront acceptées qu'en fonction de la place disponible. Gratuit pour GMI-GMF-MI-Mif uniquement si email envoyé avant le 15 octobre 2019, sinon tarif majoré.



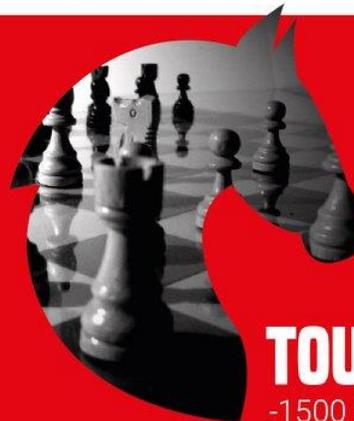
BUS

Gare TGV Champagne Ardenne prendre le bus numéro 13 - Arrêt Mairie Saint-Brice-Courcelles
Gare centre ville Reims prendre bus numéro 9 - Arrêt Mairie Saint-Brice-Courcelles

HÔTEL

Hôtel Kyriad Disign Enzo
5 rue Louis Breguet 51430
03 26 09 98 80
Tarif sport 49€ chambre 1 ou 2 lits

Hôtel première classe
7 rue Louis Breguet 51430 Tinquaux
03 26 04 53 51 Demander Frédéric en précisant tarif
«Festival International d'Echecs»
Tarif spécial 37€



TOURNOI A

Classement général :

350€ au vainqueur, **250€** au 2^e, **150€** au 3^e
Plus nombreux prix par catégorie

TOURNOI B

-1500 ÉLO

Classement général :

100€ au vainqueur, **70€** au 2^e, **50€** au 3^e
Plus nombreux prix par catégorie

7 rondes de 1h30 (+30 sec/coup) par joueur

Pointage obligatoire sur place lundi de 10h00 à 13h00

1^{ère} ronde le 21 octobre à 14h00

2nd Ronde mardi 22 octobre à 9h00 - 3^e Ronde 14h30

4^e Ronde mercredi 23 octobre à 9h00 - 5^e Ronde 14h30

6^e Ronde jeudi 24 octobre à 9h00 - 7^e Ronde 14h30



Remise des prix vers 19h30

1^{er} Open International de Reims Saint-Brice-Courcelles Du 21 au 24 Octobre 2019

Article 1 : Présentation

Le Club d'Echecs du Grand Reims organise son 1^{er} Championnat de France d'Echecs à la Salle des fêtes de Saint-Brice-Courcelles, 1 Place Jean Rozé, 51370, du 21 au 24 octobre 2019

Comportement correct exigé :

Être licencié A pour la saison en cours à la FFE (la licence peut être prise sur place) ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E.

Open A :

Ouvert à tous les licenciés A

Open B :

Ouvert à tous les licenciés A de -1500 ELO

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celle du congrès FIDE de Goynuk (Turquie) entrées en application le 1^{er} Janvier 2018.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.6)

Les appariements se font au système suisse intégral (Règles C04 FIDE)

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre de son open au cours de la ronde précédente au plus tard.

Les appariements prévisionnels sont affichés la veille au soir (exception : ronde 1, 3, 5 et 7). Ils sont modifiables sur décisions de l'arbitre principal. Les appariements définitifs sont affichés à 23h00.

Article 3 : Cadence

Les parties sont jouées à la cadence Fischer : pour chaque joueur, 1h30 pour finir la partie, avec ajout de 30 secondes par coup durant toute la partie.

Article 4 : Horaires

Pointage et vérification des licences : 10h00-13h00 lundi 21 octobre 2019

Clôture des inscriptions : 13h00

La cérémonie de clôture et de remise des prix se déroulera à 19h00 le jeudi 24 octobre 2019.

Tout joueur absent ou non représenté à la remise des prix renonce à percevoir sa récompense.

Horaires des rondes :

Jour	Date	Déroulement
Lundi	21 octobre 2019	Ronde 1 à 14h00
Mardi	22 octobre 2019	Ronde 2 à 9h00
Mardi	22 octobre 2019	Ronde 3 à 14h30
Mercredi	23 octobre 2019	Ronde 4 à 9h00
Mercredi	23 octobre 2019	Ronde 5 à 14h30
Jeudi	24 octobre 2019	Ronde 6 à 9h00
Jeudi	24 octobre 2019	Ronde 7 à 14h30
Jeudi	24 octobre 2019	Cérémonie à 19h00

Article 5 : Tarifs

Droits d'inscriptions si préinscription avant le 15 octobre 2019 :

Adultes : 30€ Jeunes : 15€

Droits d'inscriptions si préinscription après le 15 octobre 2019 :

Adultes : 40€ Jeunes : 20€

Attention : Les inscriptions sur place ne seront acceptées qu'en fonction de la place disponible. Gratuit pour les GM-GMF-MI-MIF uniquement si un email est envoyé avant le 15 octobre 2019, sinon tarif majoré. Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général, par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par tranches ELO,
- Prix spéciaux.

La liste des prix sera affichée avant la 4^e ronde.

Article 6 : Classement

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain=1, nulle=0,5, perte=0).

Pour les deux tournois, les départages successifs sont le Buchholz tronqué 1, le Buchholz et la Performance.

Article 7 : Forfaits

L'article 6.7 portant sur les retards est appliqué comme suit :

- Tout joueur arrivant devant l'échiquier avec un retard de 20 minutes ou plus par rapport à l'heure de lancement de la ronde par l'arbitre perdra la partie sauf si l'arbitre en décide autrement.
- Tout joueur absent lors d'une ronde n'est apparié à la suivante que s'il justifie son absence (avant la fin de la ronde précédente).
- Un joueur faisant deux forfaits, consécutif ou non sera exclu du tournoi. On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.
- Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE.
- Si aucun joueur n'est présent au début de la partie, seul le joueur qui a les Blancs perdra tout le temps écoulé jusqu'à son arrivé sauf si l'arbitre en décide autrement.
- Pour signaler un forfait de dernière minute, aller voir le responsable de l'équipe d'arbitrage ou l'appeler au 07-86-15-40-27 en précisant ses noms et prénoms ainsi que le nom de l'Open.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nullité) apporte les feuilles de parties. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

Article 9 : Nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité de doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'Echiquier.

Article 10 : Le Bye

Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre de son tournoi au pointage ou AVANT la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à 1 « Bye » maximum pendant le tournoi, et avec impossibilité de le faire dans les trois dernières rondes.

Article 11 : Rappel

Rappels de règles et de particularités propres au tournoi :

- Respecter la Charte du joueur d'échecs.
- Il est interdit à un joueur d'avoir sur lui un téléphone portable ou un moyen électronique de communication. Un tel appareil peut être laissé dans le sac du joueur, à condition qu'il soit complètement éteint. Il est interdit de transporter un sac contenant un appareil de ce type. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point règlementaire, le joueur perdra la partie. L'adversaire sera déclaré vainqueur.
- Si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre défini par l'article 11.3.3 des règles du jeu de la FIDE. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés. Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE
- Avoir une attitude convenable
- Analyse interdit dans la salle de jeu
- Toute dégradation entraînera une exclusion.
- L'aire de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace Boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans l'espace de jeu (ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs) par les responsables de la sécurité du site.

Article 12 : Arbitres

- Arbitre Principal : AKREMANN Jordan AFO1 Agrée F.I.D.E
- Arbitre Adjoint : NOIZET Régis AFC

Article 13 : Jury d'appel

Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

Article 14 : Règlement accepté

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre Principal
AKREMANN Jordan

L'organisateur
BARALLE Fabrice